



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : personnel

Question écrite n° 24225

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessaire neutralité du corps préfectoral. En effet, c'est le préfet du Gard, représentant de l'État dans le département, qui semble être à l'origine d'une opération politique, à savoir "La semaine de la fraternité et du vivre ensemble". Certes, la fraternité française est une noble cause ; et le vivre ensemble découle de soi au sein d'une même communauté civilisationnelle. Cependant, le préfet du Gard, qui a lancé cette manifestation, la soutient ouvertement tout en lui conférant une tournure militante hostile à certains élus, parlementaire et élus locaux, pourtant désignés par le peuple souverain. Il souhaiterait que le préfet du Gard abandonne toute activité militante, afin de se consacrer à ses fonctions premières : le maintien de l'ordre républicain, le soutien à l'économie gardoise et la sauvegarde de l'emploi fortement menacé dans ce département.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24225

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4073

Question retirée le : 8 septembre 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)